



**DELIBERATION**

**2026/05**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025**

L'an deux mille vingt-six le 11 mars, à 10 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy sur Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 6 , Représenté : 4 , Votants : 10**

**Etaient présents :** M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT.

**Étaient représentés :** M. Vincent LAMOUREUX par M. Jean-Patrice LEJEUNE, M. Laurent MARLOT par Mme Adeline DUPONT, M. Gilles QUEILLE par M. Pierre DIDIER et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

**Etaient absents excusés :** M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par :** M. Patrick DUMON.

Après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025, et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est constaté une discordance entre les résultats du Compte Administratif 2025 et les résultats du Compte de Gestion 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**DÉCLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025 et qui présente les résultats suivants :

- section d'investissement :	+ 16 225,13 €
- section de fonctionnement :	+ 486 715,81 €

par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le

Secrétaire de séance

Patrick DUMON

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260311-2026\_05-DE